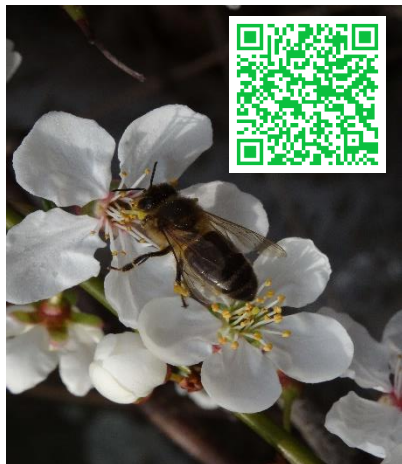


Les actualités du trimestre



Merci à nos partenaires : Groupama, Conseil départemental, Msa, Crédit agricole, Chambre d'agriculture.
Leurs appuis sont indispensables pour rendre accessibles nos actions techniques et conviviales au plus grand nombre.



Réglementation abeille

Tous les produits phytosanitaires sont concernés ainsi que leurs adjuvants (plus seulement les insecticides et acaricides). Les nouvelles dispositions s'appliquent uniquement sur les cultures attractives ou sur les zones de butinage en floraison. Une liste des cultures non attractives a été publiée le 24/03/2022. Si le produit est autorisé sur une culture attractive pendant la floraison, il doit être appliqué selon les contraintes horaires suivantes : dans une période allant de 2 heures avant le coucher du soleil à 3 heures suivant le coucher du soleil.
Plus d'infos via le qr code

Assemblée générale 12 mai 2023

Comme chaque année, notre association tient son assemblée générale en présence de ses adhérents et de ses partenaires. En plus des sujets classiques (bilan des actions, bilan financiers et rapport moral et d'orientation), Francis Golaz de la Chambre d'agriculture présente le fonctionnement de la nappe de Beauce dans un contexte de changement climatique. Cette réunion est également l'occasion de rappeler l'importance d'avoir un nombre d'adhérents important pour réaliser des actions de qualité avec le soutien des partenaires



Vols, dégradations, incendies... Comment agir ?



La prochaine université du soir fera un point sur toutes les questions liées au vol et aux dégradations que subissent les exploitations. Elle abordera également la procédure de lutte contre les feux de moisson. Rendez-vous en présentiel ou sur YouTube le 12 juin à 18h

Prochain rendez-vous

- 30 mai 14h : visite plateforme d'essais de Florimont
- 12 juin : Université du soir
- 14 et 15 juin : les culturelles
- 26 septembre : présentation sur les outils de travail du sol